**Place de la littérature dans l’enseignement de FLE**

texte de Nsumbu Luyindula[[1]](#footnote-1) revu, résumé et présenté

par

**Matondo Kiese Fernandes**

Malgré quelques timides tentatives de réintroduction de la littérature dans les manuels les plus récents, NSUMBU (2015) a fait constater que le texte littéraire a longtemps été le parent pauvre des méthodes d’apprentissage de FLE qu’elle que soit la méthodologie utilisée.

Dans la méthodologie grammaire-traduction, on ne cherche que l’enseignement de la grammaire sur la base du texte littéraire et on choisit justement ce type de texte à cause de son caractère formel et hautement élaboré. De même, en ce qui concerne la méthodologie lecture-traduction.

Les principes de méthodologies directes, audio-orale et structuro-globale audio-visuel (SGAV) entraînent la disparition presque complète du texte littéraire en tant qu’outil didactique dans l’acquisition de FLE. Par rapport au rôle prêté au texte littéraire : « ce genre de production ne répond pas aux exigences d’une situation imaginée, fictive voire artificielle, en tout cas subjective, d’un choix conscient, individuel et libre (Ortunedo et Boudart, 2002) ». Ces méthodologies préconisent l’emploi de dialogues qui reproduisent dans la mesure du possible la communication quotidienne. C’est pourquoi ce décalage méthodologique cherche à mettre en relief l’apprentissage de l’oral sans, pratiquement, passer par l’intermédiaire de la forme écrite. Les défenseurs de cette approche rejettent le texte littéraire comme outil didactique à cause de son degré d’écart par rapport à la norme et à la langue standard qu’on emploie couramment.

A partir des approches communicatives, les défenseurs du texte littéraire en classe du FLE font voir que la littérature n’est pas un fait étranger à la réalité d’une langue : il s’agit, en effet, de l’une de ses réalisations. Compte tenu du fait que le but d’un texte littéraire n’est pas d’ordre pratique mais plutôt esthétique, il est bien certain que le langage littéraire peut entraîner des sensations d’étonnement, voire d’ahurissement, dû aux infractions à la norme qui le caractérisent. Mais, de ce point de vue, nous pourrions nous demander si le langage courant, journalistique, etc., ne connait pas ces jeux, c’est-à-dire, les aspects qui font du langage littéraire quelque chose d’écarté par rapport à la norme. Alors, pourquoi est- ce que l’apprenant ne doit pas se familiariser avec ces jeux ou avec la possibilité de s’écarter de la norme, si cet écart pourrait aussi faire partie de la langue courante ?

En 1994, se référant à l’emploi du texte littéraire comme un outil didactique profitable pour l’enseignement-apprentissage de FLE, BESA CAMPRUBI a salué le regain d’intérêt que cette activité connait aujourd’hui: « sa renaissance est bien juste, surtout après les longues années d’ostracisme auquel l’avait condamné la Didactique des langues ».

Ceci dit, il s’agirait de voir comment nous pouvons profiter du texte littéraire en classe de FLE, en essayant de voir dans quels aspects les différents genres (théâtre, narrative et poésie) peuvent aider à l’acquisition des compétences d’expression et de compréhension.

Justement à cet égard, nous devrons aussi ajouter la convenance, d’un point de vue pédagogique, de proposer des activités qui ne soient pas purement langagières mais qui intègrent une visée interculturelle. A ce propos, PENDANX (1998) a fait remarquer la nécessité de proposer des démarches interculturelles pour tout ce qui touche au système des valeurs de la culture étrangère, et en particulier de prendre en compte le regard que l’on porte sur la culture de l’autre.

A ce point, il conviendrait d’établir les tâches les plus profitables du point de vue didactique à proposer avec les textes littéraires. ARTUNEDO et BOUDART (2002) trouvent que l’un des premiers intérêts de ce genre de texte réside dans le fait qu’il permet de développer des compétences à la fois de lecture et d’écriture.

Quant au CECR[[2]](#footnote-2), même s’il l’évoque assez peu, ne néglige cependant pas la littérature. Il précise que les littératures nationale et étrangère apportent une contribution majeure au patrimoine culturel européen que le Conseil de l’Europe voit comme une ressource commune inappréciable qu’il fait protéger et développer.

La place en classe du texte littéraire est ainsi réaffirmée par l’utilisation d’une expression plurielle qui peut désigner l’acception la plus large de la production littéraire. Relevant de l’utilisation esthétique ou poétique de la langue, le texte littéraire est cité plusieurs fois dans la grille pour l’autoévaluation qui a pour objectif de constituer un référentiel de compétences.

Associée à la lecture, à l’expression orale et à l’écriture, la littérature est mentionnée aux niveaux B2, C1 et C2. Il s’agit en B2 de comprendre un texte littéraire contemporain en prose, puis en C1, de comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style et enfin en C2, de lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe.

Dans le *Portfolio européen des langues[[3]](#footnote-3)*, cette compétence est également présente puisqu’il est demandé aux apprenants de mentionner les œuvres complètes qu’ils ont pu lire dans la langue cible. La compétence d’expression écrite est également évoquée : en C1, je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire. Au niveau B 1, le texte littéraire est évoqué de façon indirecte. L’apprenant doit être capable de raconter une histoire ou l’intrigue d’un livre ou d’un film et exprimer ses réactions. Il s’agit bien de transmettre des informations portant sur une activité de lecture, dans le cadre d’une activité de production orale en continu s’appuyant sur le vécu personnel et le ressenti de l’apprenant.

Le texte littéraire n’est ici qu’un prétexte, dans la mesure où parler de ses lectures est un moyen efficace de parler de soi, de ses goûts, de s’impliquer dans la conversation et d’engager une discussion réellement authentique. Bref, la littérature n’est pas laissée de côté, mais sa place reste cependant relativement réduite. Elle se trouve associée à l’acquisition d’autres compétences langagières et est évoquée dans une perspective interculturelle.

Nous aimerions souligner le caractère profitable des textes littéraires comme moyen qui rend propice l’approche interculturelle d’une langue étrangère. L’horizon d’attentes de l’apprenant lui permet d’aborder la langue qu’on lui propose dans toutes ses dimensions. Le fait de lui donner l’opportunité de pouvoir manipuler librement le texte nous semble une bonne stratégie de renforcer la créativité et l’interaction des apprenants. L’enseignant devra offrir à l’apprenant l’outillage dont il aura besoin pour qu’il arrive à profiter dans la mesure du possible du texte littéraire. Ainsi, l’apprenant, tout au long du processus d’acquisition de la nouvelle langue, se rendra compte que l’apprentissage d’une langue étrangère n’est pas qu’un défi linguistique : il s’agit aussi d’un défi interculturel.

1. Nous présentons, ici, un texte (revue et résumé) extrait du mémoire de *Mestrado* (Master2) intitulé: ***A propos de l’approche méthodologique de l’enseignement-apprentissage de la littérature dans les classes de FLE***, élaboré par Nsumbu Luyindula sous la direction de Matondo Kiese Fernandes et soutenu le 21 décembre 2015 à l’ISCED-Luanda (Angola). [↑](#footnote-ref-1)
2. Cadre européen commun de référence pour les langues. [↑](#footnote-ref-2)
3. Outil d’auto-évaluation proposé par le CECR. [↑](#footnote-ref-3)